

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

N°39/2024

### OBJET : ARCHE AGGLO – ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 octobre 2024

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LAFOND Florian, MARKARIAN Jean-Maurice, MAUSSERT Karine, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : VIGNE Amélie pouvoir à ACHARD Laure, BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, ORIOL Maurice pouvoir à SANDON Alain, BARBE Sabrina, MINGORANCE Anita.

Mme Sylvie BARRE est désignée Secrétaire de Séance.

Face aux enjeux biodiversité de plus en plus prégnants pour les territoires et l'arrivée progressive d'indicateurs à renseigner par les communes, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) publie un appel à projet annuel : la mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

L'objectif est d'obtenir une cartographie de la biodiversité à l'échelle d'une commune avec la définition collective des enjeux, des habitats et des espèces cibles, et de co-construire un plan d'actions pour la préservation, la mise en valeur de la biodiversité et la sensibilisation des habitants. Les données récoltées seront précieuses notamment lors de la mise à jour des documents d'urbanisme.

La méthodologie se décline en 3 phases :

- État des lieux et diagnostic via le recueil de données et la réalisation d'inventaires habitats-faune-flore par des experts scientifiques avec un volet sciences participatives auprès des habitants
- Définition des enjeux en fonction des espèces cibles et des projets du territoire
- Élaboration d'un plan d'actions opérationnel à court, moyen et long terme qui pourra rapidement commencer à être mis en place sur chaque commune

Plusieurs temps collectifs accompagnent la réalisation de l'ABC : lancement en Conseil municipal, réunions du Comité de suivi, ateliers participatifs avec les partenaires locaux et les habitants, restitution en réunion publique.

Le budget est estimé à 25 000 € par Commune sur 3 ans, pouvant être cofinancé jusqu'à 80% par l'OFB. L'enveloppe a été multipliée par 3 en 2024 soit 15 M€ avec un plafond de 250 000 € par projet mais l'OFB incite à chercher d'autres co-financements. Sur notre territoire, le Département de la Drôme ainsi que la Compagnie Nationale du Rhône ont été identifiés.

Compte-tenu des compétences techniques nécessaires au pilotage du projet et de la cohérence sur le territoire, ARCHE Agglo propose de porter et d'animer l'ABC sur un périmètre de 10 communes volontaires maximum.

**LE CONSEIL,**

Après en avoir délibéré, avec 7 voix Pour, 11 voix Contre et 7 Abstentions :

- DECIDE de ne pas présenter la candidature de la Commune de Mercurol-Veaunes à la mise en place d'un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) animé par ARCHE Agglo.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 22/10/2024  
Reçu en préfecture le 22/10/2024  
Publié le 22/10/2024  
ID : 026-200056547-20241021-DE\_2024\_39-DE

